



RAPPEL SAISONNIER

LE PRINTEMPS ARRIVE! IL EST TEMPS DE FAIRE LE MÉNAGE!

VOUS AVEZ DES ACCUMULATIONS DE MATÉRIEL/DÉBRIS, DES TRAVAUX INACHEVÉS, VOTRE PARTERRE RESSEMBLE À UN CHAMP DE FOIN? IL EST TEMPS DE S'EN OCCUPER! IL EST DE NOTRE PROPRE INTÉRÊT ET RESPONSABILITÉ DE S'OCCUPER, TOUS ET CHACUN, DE NOTRE PROPRIÉTÉ ET AINSI CONSERVER NOTRE MILIEU PROPRE ET AGRÉABLE.



ABRI D'AUTO HIVERNAL

**est autorisé uniquement du
15 octobre d'une année
au
15 avril de l'année suivante**

**Si vous n'avez pas encore
procédé à l'enlèvement de
votre abri hivernal, vous êtes
en retard!
Dépêchez vous!** 😊

VENTE DE GARAGE

LA MUNICIPALITÉ OFFRE EXCEPTIONNELLEMENT LA POSSIBILITÉ DE TENIR UNE VENTE DE GARAGE SANS L'OBTENTION D'UN PERMIS LA FIN DE SEMAINE DU 18-19-20 MAI, SOIT LA FIN DE SEMAINE DE LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES.

UN PERMIS EST NORMALEMENT REQUIS POUR TENIR UNE VENTE-DÉBARRAS / VENTE DE GARAGE. IL EST POSSIBLE DE VOUS EN PROCURER UN AU COÛT DE 10\$ EN COMPLÉTANT LE FORMULAIRE "PERMIS ET CERTIFICAT" SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ :

https://sainte-anne-de-sabrevois.com/wp-content/uploads/2020/12/Formulaire_Permis_2020.pdf

SERVICES ANIMALIERS

*****MARCHE À SUIVRE POUR ENREGISTRER VOTRE CHIEN*****

VISITEZ :[HTTPS://SPCAROUSSILLON.COM/](https://spcaroussillon.com/)

**SI VOUS ÉPROUVEZ DES DIFFICULTÉS OU QUE VOUS N'ÊTES PAS À L'AISE AVEC INTERNET,
COMMUNIQUEZ AVEC LA SPCA DU ROUSSILLON 450-638-9698**



Le coût des licences pour chiens est de \$20 annuellement

**Pour procéder à l'enregistrement de votre animal ou renouveler une licence, veuillez suivre le lien:
www.spcaroussillon.com/licence-municipale**

AMENDES

EN CAS DE NON-CONFORMITÉ

- | | | | |
|---------------------------------|----------------|--|----------------|
| • Chien non enregistré: | 250\$ à 750\$ | • Chien de 20kg ou plus sans licou ou harnais: | 500\$ à 1500\$ |
| • Chien sans médaille: | 250\$ à 750\$ | • Chien non maîtrisé: | 500\$ à 1500\$ |
| • Chien sans laisse: | 500\$ à 1500\$ | • Chien sur une propriété sans autorisation: | 500\$ à 1500\$ |
| • Laisse de plus de 1,85 mètre: | 500\$ à 1500\$ | | |

Pour des renseignements supplémentaires ou si vous éprouvez de la difficulté à vous inscrire, contactez nous.

SPCA ROUSSILLON - 80 rue Goodfellow, Delson J5B 1V4 - (438) 800-4156 - Licence@spcaroussillon.com

NOTEZ QUE L'ENREGISTREMENT EST OBLIGATOIRE SELON LA LOI PROVINCIALE P-38.002

IMPORTANT

- **DANS UN ENDROIT PUBLIC, TOUT CHIEN DOIT ÊTRE TENU AU MOYEN D'UNE LAISSE D'UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 1,85 M, ET SI LE POIDS DU CHIEN EST DE 20 KG ET PLUS, IL DOIT AUSSI PORTER UN LICOU OU UN HARNAIS ATTACHÉ À SA LAISSE.**
- **SUR UN TERRAIN PRIVÉ, UN CHIEN DOIT ÊTRE GARDÉ AU MOYEN D'UN DISPOSITIF DE CONTENTION L'EMPÊCHANT DE SORTIR LORSQUE LE TERRAIN N'EST PAS CLÔTURÉ ET QUE L'ANIMAL N' EST PAS EN PRÉSENCE DE SON GARDIEN ;**

**VOIR LE RÈGLEMENT COMPLET SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ
[HTTPS://SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS.COM/WP-CONTENT/UPLOADS/2022/06/R%C3%A8glement-192-1-410-GARDE-DES-ANIMAUX.PDF](https://sainte-anne-de-sabrevois.com/wp-content/uploads/2022/06/R%C3%A8glement-192-1-410-GARDE-DES-ANIMAUX.PDF)**

COLLECTE DES GROS REBUTS

GROS REBUTS

POUR TOUTES LES INFORMATIONS
CONSULTEZ LE SITE INTERNET DE
COMPO-HAUT-RICHELIEU

SACHEZ FAIRE

LA DIFFÉRENCE

[HTTPS://WWW.COMPO.QC.CA/GR
OS-REBUTS-ET-COLLECTES-
SPECIALES/](https://www.compo.qc.ca/gros-rebuts-et-collectes-speciales/)



NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois

Divan, fauteuil, pouf,
chaise d'ordinateur, matelas
et sommier, tapis et toile roulés,
meuble rembourré ou fait de textile



VALORISABLES

À apporter dans un écocentre

Meuble (sans rembourrage ni tissus),
télévision, ordinateur, matériaux de
construction, toilette, douche,
électroménager, branches et bûches
(non collectés en bordure de rue)

**ATTENTION, LES
MEUBLES EN BOIS OU
MÉLAMINE NE SONT PAS
ACCEPTÉS LORS DE LA
COLLECTE MENSUELLE
DES GROS REBUTS.**

**IL EST ÉGALEMENT DE
VOTRE RESPONSABILITÉ
DE CONSERVER VOTRE
PROPRIÉTÉ PROPRE ET
DE NE PAS LAISSER
D'ORDURE NON
RAMASSÉES EN
BORDURE DE LA RUE.**

Pour en savoir plus :
compo.qc.ca ou 450 347-0299



DISPONIBILITÉ DU COMPOST

situé au garage
municipal sur la 28e
Avenue pour les
citoyens de Sabrevois
uniquement.



SOYEZ PRUDENT

ÉVITEZ LE PIRE ET PARTAGEZ LA ROUTE!

L'ÉTÉ APPROCHE ET LES BEAUX JOURS SONT PROPICES AUX JEUX DES ENFANTS QUI POURRAIENT TRAVERSER LA RUE SANS PRÉVENIR. NOUS DEVONS TOUS FAIRE NOTRE PART!

Attention, la rue n'est
pas un terrain de jeux.

30
Km / Hr

**AUTOMOBILISTES RALENTISSEZ!
PARENTS, ÉDUQUEZ LES ENFANTS!**



Pour signaler la présence de ces animaux suspects,
composez le 1 877 346-6763,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30,
ou en tout temps au



[QUEBEC.CA/AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-ET-RESSOURCES-
NATURELLES/SANTE-ANIMALE/MALADIES-ANIMALES/LISTE-MALADIES-
ANIMALES/RAGE-CHEZ-LES-ANIMAUX/OPERATIONS-DE-SURVEILLANCE-DE-
LA-RAGE-DU-RATON-LAVEUR.](http://QUEBEC.CA/AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-ET-RESSOURCES-NATURELLES/SANTE-ANIMALE/MALADIES-ANIMALES/LISTE-MALADIES-ANIMALES/RAGE-CHEZ-LES-ANIMAUX/OPERATIONS-DE-SURVEILLANCE-DE-LA-RAGE-DU-RATON-LAVEUR)

DISTRIBUTION D'ARBRES

vendredi 10 mai 13h à 18h

samedi 11 mai 10h à 15h



Hôtel de ville de Sabrevois
1218, route 133

MAI **mois**
de l'arbre
et des forêts
ministère des Ressources
naturelles et des Forêts

RAPPEL - CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

Une amende d'au moins 350 \$ peut être remise au conducteur dans les situations suivantes :

- omission de porter un casque;
- conduite illégale d'un VHR sur un chemin public;
- circulation sur un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire ou du locataire.



NUL NE PEUT CIRCULER AVEC UN VÉHICULE HORS ROUTE OU AVEC UN VÉHICULE D'ENTRETIEN S'IL N'EST PAS IMMATICULÉ EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PRÉVUES AU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (CHAPITRE C-24.2). 2020, C. 262020, C. 26, A.

<https://www.quebec.ca/transports/circulation-securite-routiere/regles-conseils-mode-transport/vehicules-hors-route/regles-circulation#c209651>

**SEMAINE DE LA
SÉCURITÉ CIVILE**
5 au 11 mai 2024

Ma sécurité :
ma responsabilité !

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;

Pour plus d'informations consultez : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/comment-se-preparer-a-la-maison#c41589>